

nommé *Rhyndacenus* (1), son parent, n'avait pas dédaigné, dans son zèle pour l'avancement des lettres, de corriger des épreuves d'imprimerie, avant que François I^{er} l'eût chargé de former, avec Guillaume Budé, la bibliothèque de Fontainebleau. Jacques, dans sa première jeunesse, avait connu ce vénérable vieillard; il l'honorait comme un père, et avait toujours son exemple devant les yeux (2).

Cependant Vintimille avait dépassé l'âge de trente ans, et il ne s'était pas encore préoccupé sérieusement de l'avenir. De ressources personnelles, il n'en avait point; ses protecteurs pouvaient lui être enlevés par l'âge, par la maladie; quant à sa propre famille, elle était disséminée ou disparue. Disons, pour n'y plus revenir, dans quelle situation elle se trouvait.

Trop cruellement éprouvée, madame de Vintimille était morte en 1533, après avoir édifié les habitants de l'île de Malte par sa piété. Par une sorte d'intuition, dans laquelle on crut voir une révélation surnaturelle, elle avait prévu le jour de sa mort, et bénî, avant d'expirer, le mariage de sa fille, l'arcondesse Perrette, avec un gentilhomme rhodiot, de race noble et ancienne, nommé Théodore (3). Quant à Marc, frère ainé de Jacques, il rem-

(1) Du fleuve *Rhyndacus*, en Phrygie, sur les bords duquel il était né.

(2) *Lascaris ille mihi consanguinitate propinquus,*

Pro patre quem colui, tunc puer ipse, senem.

Is gratus Musis, et rebus natus agendis,

Non magè principùs quam mihi charus erat.

J. de Vintim., dans le recueil relatif

à M. Popon.

(3) Il s'était distingué pendant le siège de Rhodes:

Te levir Theodore, Rhodos quo clara regente,

Sepè hostes vidi vertere terga suos.

Vintim., dans l'élegie déjà citée.